



## Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

**Première phase de la réalisation du Parc des Aigalades :**

**L'opération d'aménagement du secteur Bougainville**

**Partie 2 / Pièce G : Pièces administratives et avis émis sur le projet**

## Bordereau des pièces :

1. Estimation sommaire et globale de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 26 juin 2018,
2. Bilan de la concertation menée par l'établissement public préalablement à l'enquête et documents de synthèse,
3. Les délibérations de l'établissement public organisant la concertation et tirant le bilan de cette phase,
4. La délibération de l'Etablissement Public sollicitant la déclaration d'utilité publique du projet et donnant au Directeur Général l'autorisation d'effectuer les démarches ultérieures nécessaires,
5. Avis et réponses à la concertation inter administrative (CIA)
6. Avis et réponses à l'autorité environnementale, des collectivités locales et de leurs groupements consultés
7. Avis de la mairie de Marseille et de la Métropole Aix Marseille Provence